

obtint tout ce qu'il lui demanda; il fit même rendre la liberté aux meurtriers qui avaient attenté à la vie de Léon III.

On a tout lieu de croire que les règlements donnés alors par cet empereur pour la prétendue réforme des clercs réguliers, furent le fruit de ses conférences avec le saint-père; ces décrets avaient trait surtout aux abus qui s'étaient introduits dans l'Église relativement aux chanoines et aux chanoinesses. Depuis saint Chrodegang, le premier réformateur de cet ordre, les religieux et religieuses qui en faisaient partie étaient tombés dans la plus étrange dépravation; hommes et femmes, tous vivaient dans les mêmes couvents, s'abandonnaient sans pudeur aux plus honteuses débauches, à la luxure, à l'ivrognerie, à la paresse, et avaient l'impudence d'élever sous leurs yeux les enfants de leurs adultères et de leurs incestes. Louis le Débonnaire, toujours à l'instigation du pape, décréta qu'ils habiteraient des couvents séparés, et les autorisa seulement à garder des maisons à titre de propriétés communes où il leur permit de se réunir le jour et d'y recevoir les personnes qui leur étaient agréables. Il fit en outre des prescriptions pour déterminer la quantité de viande et de vin qu'ils devaient consommer, pour mettre un terme à leur glotonnerie. Il leur enjoignit également de ne point porter l'habit monastique, et d'adopter pour insigne de leur dignité une sorte de camail noir, qui aujourd'hui encore sert à distinguer les chanoines et les chanoinesses.

Enfin le pontife revint en Italie comblé d'honneurs et de présents. Il ne jouit pas longtemps de la faveur du monarque français et de l'autorité pontificale. Il mourut le 22 janvier 817, ayant occupé le saint-siège l'espace de sept mois.

PASCAL I^{er},

102^e PAPE.

LÉON V,
empereur
d'Orient.

LOUIS I^{er},
empereur d'Occident
et roi de France.

Élection de Pascal. — Louis adresse des remontrances aux Romains. — Nouvelles donations faites à l'Église. — Fable ridicule sur sainte Cécile. — Le pape fait crever les yeux et arracher la langue à deux prêtres romains qui étaient restés fidèles à la France. — Louis le Débonnaire ordonne une enquête à ce sujet. — Le pontife se justifie par serment des meurtres dont il est accusé. — Mort du pape Pascal.

Pascal, fils de Bonose, élevé, comme son prédécesseur, dans le palais patriarcal de Latran, avait reçu de Léon III le gouvernement du monastère de Saint-Étienne, situé près de l'église de Saint-Pierre. Il était chargé de distribuer des aumônes aux pauvres de Rome, et particulièrement aux pèlerins qui venaient des pays éloignés: ces fonctions lui rapportèrent des richesses considérables, qu'il employa plus tard en brigues pour arriver à la papauté.

Après la mort d'Étienne, le saint-siège resta vacant quelques jours; le peuple et le clergé s'étant assemblés, élurent le prêtre Pascal, qui se fit sacrer, sans attendre l'arrivée des commissaires de l'empereur. Le pape, connaissant la faiblesse du monarque français, ne prit pas même la peine de s'excuser de ce manque de procédés; il rejeta la faute

sur les Romains, qui l'avaient obligé de se faire consacrer immédiatement, afin qu'il pût exercer les fonctions pontificales. Alors Louis notifia aux citoyens de Rome qu'ils prissent garde à l'avenir de blesser ainsi la majesté impériale, et qu'ils eussent à observer plus religieusement les usages de leurs ancêtres.

Mais ce prince débonnaire se repentit bientôt d'avoir fait écrire des paroles aussi sévères; et pour racheter sa faute, il renouvela le traité d'alliance qui confirmait au saint-siège les donations de Pépin et de Charlemagne, son aïeul et son père; il augmenta même les domaines de l'Église, et reconnut la souveraineté absolue du pontife sur plusieurs patrimoines de la Campanie, de la Calabre, des campagnes de Naples et de Salerne; ainsi que la juridiction des papes sur la ville et le duché de Rome, sur les îles de Corse, de Sardaigne et de Sicile. Quant à cette dernière province, on présume qu'elle a été ajoutée dans l'acte par une frauduleuse interpolation, car il est certain que la Sicile à cette époque n'appartenait pas aux princes français, et qu'elle faisait partie des états de l'empire d'Orient. Enfin Louis, renonçant aux privilèges de sa couronne, assura aux Romains le droit de libre élection, et leur accorda l'autorisation de n'envoyer des légats en France qu'après la consécration des papes.

La cour de Rome devint alors une puissance formidable: non-seulement les papes possédaient d'immenses revenus, mais encore tous les souverains d'Occident mettaient les armées sous leurs ordres, ruinaient les empires, exterminaient les peuples au nom de Saint-Pierre, et envoyaient les dépouilles des vaincus pour grossir les richesses du clergé ro-

main, et pour entretenir la paresse et les débauches des moines. Les pontifes ne se contentaient plus de traiter d'égal à égal avec les princes; ils refusaient de recevoir leurs envoyés et d'ouvrir leurs messages.

Ainsi l'empereur d'Orient, Léon V, et Théodore, patriarche de Constantinople, ayant adressé à Pascal des apocrisiaires chargés de le consulter sur le culte des images, le saint-père refusa de les voir, et les fit chasser honteusement de Rome. Les ambassadeurs furent obligés de retourner à Byzance avec leurs dépêches.

Pascal, encouragé par les éloges de Théodore Studite, zélé adorateur des images, eut l'impudence, après cet excès d'audace, d'envoyer des légats à Constantinople pour ordonner à l'empereur et au patriarche de rétablir le culte des images, les menaçant de sa colère s'ils persistaient dans leur hérésie. A son tour, le prince usa de représailles sur les envoyés du pontife; il les fit fouetter dans tous les carrefours de la ville, et pour se venger du saint-père, il montra une extrême sévérité envers les iconoclastes.

Pascal désirant soutenir sa lutte contre l'empereur, fit publier que tous les chrétiens de Constantinople qui auraient souffert pour la foi de l'Église seraient accueillis à Rome et nourris aux frais de Saint-Pierre; à cet effet, il rétablit la basilique de Sainte-Praxède, et fonda pour les Orientaux un immense monastère, où l'on célébrait jour et nuit l'office divin en langue grecque; il affecta au couvent des revenus considérables en fonds de terre et en maisons; il orna splendidement l'intérieur de l'église, et placa sur le maître-autel un tabernacle d'argent du poids de huit cents livres.

Toutes ces libéralités épuisèrent ses trésors, et comme les fidèles montraient une grande tiédeur pour se dépouiller en faveur des étrangers, le pape imagina un singulier expédient pour faire affluer les aumônes dans son épargne. Il fit relever l'église de Sainte-Cécile, qui était tombée en ruines, et la fit orner avec une grande magnificence; ensuite il plaça sur le maître-autel la châsse de la sainte, mais vide de ses reliques. Le dimanche suivant, il convoqua le peuple aux matines dans la cathédrale, et pendant qu'il était prosterné dans l'affliction de son âme, il feignit de succomber à un sommeil surnaturel.

A peine endormi sur son siège, sainte Cécile elle-même apparut au saint-père dans toute sa gloire, et lui parla ainsi : « Des prêtres impurs et des pontifes sacrilèges ont déjà cherché mes dépouilles mortelles; mais leurs yeux se sont ouverts dans l'obscurité, et leurs mains se sont égarées dans les ténèbres, car Dieu avait décidé qu'il serait réservé à vous seul de retrouver mon corps. » En achevant ces mots, elle lui désigna de la main un endroit du cimetière de Prétextat, et la vision disparut.

Pascal se réveilla au même instant, et instruisit les prêtres de cette vision miraculeuse; ensuite il se rendit avec son clergé à la place indiquée; il prit lui-même une bêche, creusa la terre, et découvrit le corps de la sainte revêtue d'une robe en tissu d'or; à ses pieds étaient des linges fraîchement imprégnés de sang, et à ses côtés les ossements de Valérien, son époux. Le pape fit placer ces reliques miraculeuses dans une châsse étincelante de pierreries, et les fit transporter solennellement dans l'église qu'il avait fondée en l'honneur de sainte Cécile.

Depuis cette découverte merveilleuse, les offrandes des fidèles et les présents des pèlerins affluèrent dans la nouvelle église, et vinrent augmenter les richesses du saint-père.

Le même miracle renouvelé souvent par les successeurs du pontife a toujours rencontré des hommes simples et crédules!

« Ce premier succès, dit un ancien auteur, engagea le saint-père à fabriquer des saints pour vendre leurs ossements à toute la chrétienté, et ce commerce lui rapporta de grandes sommes d'argent. » L'écrivain aurait dû ajouter que ce trafic abominable s'étendit promptement chez les moines, qui créèrent des milliers de saints et tinrent boutique ouverte pour la vente des ossements des apôtres et des martyrs; pour la vente du bois de la vraie croix, des cheveux et des poils des parties honteuses de saint Joseph, de saint Jean-Baptiste, de la Vierge, etc.... Et devons-nous le dire, dans les siècles suivants, sous le règne de saint Louis, des prêtres eurent l'audace de vendre au duc d'Anjou, frère du roi, abomination et sacrilège!!! le prépuce de Jésus-Christ, et de l'exposer dans une église à l'adoration des fidèles.

Pendant que le souverain pontife s'occupait de grossir les trésors du saint-siège, les musulmans travaillaient à augmenter l'étendue de leur empire, et faisaient valoir comme preuve indubitable de l'excellence de leur foi sur celle des chrétiens, la rapidité de leurs conquêtes. L'empereur Léon s'imaginant que l'idolâtrie de ses sujets était la seule cause de leurs continuelles défaites, au lieu d'employer son énergie à combattre les Arabes, s'attacha exclusivement à faire la guerre aux images. Dans ce but, il s'adjoignit deux ennemis acharnés de l'iconolâtrie, Jean Hylas et le moine Antoine, qui

s'occupèrent de compulser et de rassembler tous les livres traitant de la question des images. L'enquête terminée, les deux Pères vinrent déclarer au prince qu'il était incontestablement prouvé, que le prétendu prétexte qui obligeait les chrétiens à adorer les représentations des choses sacrées, ne se trouvait écrit nulle part. Léon fit appeler le patriarche Nicéphore, lui ordonna de se déclarer contre le culte des images; et sur son refus d'obéir, il le menaça de faire briser toutes les statues qui ornaient les églises, ainsi que les tableaux qui tapissaient les murailles des basiliques. Le prélat ayant persisté dans sa résistance, l'exécution suivit de près la menace; non-seulement Léon détruisit les statues et les peintures des églises, mais encore il persécuta les fidèles qui étaient suspectés du crime d'iconolâtrie. Le patriarche Nicéphore fut conduit en exil et son siège fut donné à l'ignare Théodose, qui s'efforça de maintenir les ordonnances du souverain, en employant tour à tour les voies de corruption et d'intimidation. Théodose convoqua ensuite en concile les plus fougues évêques iconoclastes et fulmina avec eux des anathèmes terribles contre leurs ennemis. Quelques-uns même ayant à juger plusieurs prélats qui par simplicité ou ignorance suivaient les errements de la cour de Rome, s'emportèrent jusqu'à les frapper en pleine assemblée avec les pieds et les mains, et même avec le bois de leurs crosses. La fureur du prosélytisme les poussa à décréter que tous les citoyens qui seraient seulement soupçonnés d'iconolâtrie auraient la langue coupée et les yeux arrachés. Les orthodoxes résistèrent aux persécutions, et attendirent patiemment que la mort de Léon V les mît à même d'user de représailles.

A cette époque, Lothaire, fils aîné de l'empereur Louis, étant venu à Rome pour se faire sacrer par le pontife, fut scandalisé de tous les désordres qui existaient dans la ville sainte, et particulièrement dans le palais du pape, qui ressemblait à un lupanar de ces villes maudites dévorées autrefois par le feu du ciel; il fit des remontrances sévères à Pascal, et le menaça, au nom de l'empereur son père, de déférer l'examen de ses actions à l'autorité d'un concile. Le pontife promit de réformer ses mœurs; mais aussitôt que le jeune prince eut quitté l'Italie, il fit arrêter Théodore, primicier de l'Église romaine, et Léon le nomenclateur, deux prêtres vénérables, qu'il accusait de l'avoir desservi auprès de Lothaire; il les fit conduire dans le palais de Latran, et en sa présence il leur fit crever les yeux et arracher la langue; ensuite il les livra aux mains du bourreau pour être décapités.

Louis le Débonnaire ayant été instruit de cette sanglante exécution, envoya l'abbé de Saint-Wast et Humfroy, seigneur de Coire, pour faire une enquête contre le pape; mais déjà le rusé Pascal avait expédié deux légats à la cour de France, pour supplier le monarque de n'accorder aucune croyance aux calomnies qui le représentaient comme l'auteur d'un crime auquel il n'avait pris aucune participation. Les explications des ambassadeurs ébranlèrent les convictions du prince; néanmoins Louis fit partir ses deux commissaires pour Rome avec ses pleins pouvoirs.

Ceux-ci n'eurent pas même le temps de prendre des informations sur la conduite du pape; à leur arrivée, Pascal se présenta à leur palais, entouré de tout son clergé, et demanda à se justifier par serment, en plein concile et en leur

présence. Le lendemain, il réunit dans le palais de Latran trente-quatre évêques vendus au saint-siège, ainsi qu'un grand nombre de prêtres, de diacres et de moines, et devant cette assemblée il jura qu'il était innocent de la mort du primicier et du nomenclateur. Alors les envoyés de France demandèrent que les meurtriers leur fussent livrés; le pontife repoussa leur réclamation sous prétexte que les coupables étaient de la famille de Saint-Pierre, et qu'il était de son devoir de les protéger contre tous les souverains du monde; d'ailleurs, ajouta-t-il, « Léon et Théodore ont justement été condamnés pour crime de lèse-majesté. »

Ensuite le saint-père envoya une nouvelle ambassade composée de Jean, évêque, du bibliothécaire Sergius, et de Léon, maître de la milice, afin de convaincre le monarque de la sincérité de ses protestations. L'empereur Louis ne jugea pas convenable, pour la dignité de l'Église, de pousser plus loin les investigations et les recherches, redoutant de se voir forcé, pour punir un crime, de livrer au bourreau la tête d'un pontife assassin.

A leur retour à Rome les légats trouvèrent Pascal dangereusement malade; il mourut le 11 mai 824, après un règne de sept ans et trois mois. Le pontife fut enterré dans le cimetière de Sainte-Praxède, les Romains s'étant opposés à ce qu'on l'inhumât dans la cathédrale de Saint-Pierre.

Pascal a depuis été placé au rang des saints, et l'Église honore sa mémoire le 14 mai de chaque année!

EUGÈNE II,

MICHEL,
DIT LE BÈGUE,
empereur d'Orient.

103° PAPE.

LOUIS I^{er},
empereur d'Occident
et roi de France.

Élection d'Eugène II. — Voyage de Lothaire à Rome. — Il oblige le pape à restituer les richesses volées aux citoyens par ses prédécesseurs. — Constitution de Lothaire. — Il réprime l'avarice et l'ambition des pontifes. — Lettre de l'empereur Michel sur les superstitions des images. — Les évêques français assemblés en concile rejettent le culte des images et refusent de se soumettre à l'autorité du pape. — Désordres et ignorance profonde du clergé. — Concile de Rome. — Mort du pontife.

Après la mort de Pascal, les Romains se divisèrent en deux factions et proclamèrent deux pontifes. Un prêtre nommé Zinzinus avait dans son parti les nobles, les magistrats et le clergé; Eugène son compétiteur se présentait comme l'élu du peuple. Cette seconde faction étant la plus puissante, Zinzinus fut contraint d'abdiquer la papauté, et de céder la place à Eugène, qui s'assit sur le trône de saint Pierre. Le nouveau pontife était Romain d'origine et fils de Boëmond. Anastase le bibliothécaire dit formellement que la simplicité, l'humilité et les bonnes mœurs d'Eugène le rendaient très-recommandable.

Après son ordination, sa Sainteté informa Louis le Débonnaire de la sédition qui s'était élevée à Rome à l'occasion de